**Appel à propositions de projets pour la sélection de trois (03) ONG/OSC dont deux (02) nationales et une (01) internationale pour la mise en œuvre d’activités communautaires en vue de renforcer la consolidation de la paix et la cohésion sociale dans les régions de Tillaberi, Tahoua et Diffa.**

**INSTRUCTIONS**

1. **CONTEXTE**

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) collabore avec les populations à tous les niveaux de la société pour contribuer à bâtir des nations pouvant faire face à la crise, et initier et maintenir une croissance qui améliorerait la qualité de vie de tous. Sur le terrain dans 177 pays et territoires, nous offrons des perspectives mondiales et une vision nationale pour contribuer à autonomiser les personnes et bâtir des nations résilientes.

La présente procédure d’appel à projet/propositions est tout particulièrement liée au **programme** de **Renforcement de la Paix et de la Sécurité au Niger** mis en œuvre par le PNUD.

1. **OBJECTIFS ET PRODUITS OU RÉSULTATS CONCRETS ATTENDUS**

L’objectif du présent appel est de sélectionner trois (03) organisations non gouvernementale (une internationale et deux nationales) pour mener des activités communautaires en vue de renforcer la consolidation de la paix et la cohésion sociale dans les régions de Tillaberi, Tahoua et Diffa.

1. **Objectif(s) global :** Conduire les activités communautaires en vue de réduire les risques de conflits au sein des communautés vulnérables ciblées en(i) renforçant la paix et la cohésion sociale ; (ii) et améliorant le climat de confiance entre les différentes composantes de la communauté (agriculteurs/éleveurs, jeunes/vieux, femmes/hommes) d’une part, et entre les populations et les Forces de Défense et de Sécurité d’autre part. Ceci se fera essentiellement à travers la mise en place, le renforcement et l’opérationnalisation de mécanismes communautaires de prévention et de gestion des conflits (Comités de paix, Commission régionale Paix et Sécurité, mécanismes d’alerte précoce).
2. **Objectif(s) spécifiques :**

* Informer, éduquer et communiquer sur la culture de la paix ciblant principalement les jeunes et les femmes à travers les radios communautaires et autres canaux.
* Mener les activités en vue de réduire les frustrations à l’endroit des populations hôtes en termes d’accès aux services de base et moyens d’existence en vue d’une meilleure cohésion sociale.
* Renforcer les capacités des communautés dans le domaine de la prévention et gestion des conflits avec un accent particulier sur la participation et l’implication actives des femmes et des jeunes dans les mécanismes de consolidation de la paix.

L’objectif et les produits détaillés sont définis dans les termes de référence– **Annexe 1**

*Bénéficiaires finaux*

Les offres éligibles seront axées sur le renforcement de la consolidation de la paix et de la cohésion sociale dans les régions et communes de Diffa (Goudoumaria, Toumour, Kablewa, N’Guigmi, N’Guelbeli, Gueskerou, Bosso, Foulatari, Diffa, Chetimari, N’Gourti, Mainé Soroa), Tahoua (Tillia, Tassara, Tchintabaraden, Bagaroua, Kao) et Tillaberi (Tera, Bankilaré, Ayerou, Inates, Ouallam, Tondikiwindi, Torodi, Banibangou)et cibleront les femmes, les jeunes, les populations hôtes, les comités de paix, les FDS etc comme bénéficiaires directs et finaux.

1. **ÉLIGIBILITÉ ET CRITÈRES DE QUALIFICATION**

Les paramètres qui détermineront si une organisation non gouvernementale (ONG) ou une organisation de la société civile (OSC) est éligible par le PNUD seront basés sur le modèle de demande d’information de l’ONG. Les ONG/OSC qui ont déjà soumis les informations requises dans la demande d’information ne doivent pas les soumettre de nouveau.

1. **OFFRE**

Offre de méthodologie, d’approche, d’assurance qualité et de plan de mise en œuvre – la présente section doit refléter les initiatives de l’ONG/OSC concernant les termes de référence en déterminant les éléments précis proposés, comment traiter les produits et résultats concrets, tel que spécifié ; en fournissant une description détaillée des caractéristiques de performance essentielle ; en déterminant le travail ou les parties du travail à sous-traiter.

De plus, l’offre doit montrer comment la méthodologie proposée répond ou excède les termes de référence, tout en assurant que l’approche correspond aux conditions nationales et à l’environnement opérationnel du reste du projet. La présente méthodologie doit être présentée dans un calendrier de mise en œuvre et une assurance qualité.

Structure et ressources en matière de gestion (personnel d’encadrement) – La présente section doit comprendre une description globale de la structure de gestion et des informations en matière de gestion concernant les ressources exigées, y compris des curriculums vitae (CV) du personnel d’encadrement qui sera désigné pour soutenir la mise en œuvre de la méthodologie proposée, définissant clairement les rôles et les responsabilités vis-à-vis de la méthodologie proposée. Les CV doivent montrer les compétences et les qualifications dans les domaines liés aux termes de référence.

1. **CRITÈRES D’ÉVALUATION ET MÉTHODOLOGIE**
2. **Les offres seront évaluées sur la base des critères suivants :**

1) L’offre technique rationnelle qui comprend des mécanismes d’inclusion innovants et reproductibles pour optimiser le transfert de fonds aux bénéficiaires.

2) Des interventions à impact élevé ciblant et répondant directement aux besoins établis dans les termes de référence.

3) Le montant du budget requis pour correspondre aux capacités avérées de gestion financière et administrative.

4) Suivi et évaluation participative qui contribueront à créer le sentiment d’être une partie prenante parmi les bénéficiaires, afin de promouvoir la durabilité des interventions.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Résumé des formulaires d’évaluation des offres techniques | | Coefficient du score | Points à obtenir |
|
| 1. | Éligibilité et qualifications de l’ONG/OSC | 30 % | 300 |
| 2. | Méthodologie, approche et plan de mise en œuvre proposés | 40 % | 400 |
| 3. | Structure de gestion et personnel d’encadrement | 30 % | 300 |
|  | Total | | 1 000 |

Des sous-critères détaillés se trouvent à l’annexe 1.

1. **Méthodologie de l’évaluation : basée sur la qualité en vertu d’une sélection de budget fixe**

La méthodologie basée sur la qualité en vertu d’une sélection de budget fixe implique que toutes les offres ont le même prix maximum global (qui ne peut excéder un montant du budget connu et fixe), et que la sélection est axée sur la qualité des offres ainsi que sur l’approche et la méthodologie proposées de l’OSC ou de l’ONG. L’OSC doit fournir sa meilleure offre technique et répartition financière (dans le budget) et ceci dans un budget unique (déclarant de manière claire les bases proposées). L’évaluation de toutes les offres techniques est menée conformément aux critères d’évaluations soulignés ci-dessous, et l’institution qui obtient le meilleur score technique est choisie. Les OSC ou les ONG qui dépassent, dans leurs offres financières, le budget fixe établi, seront rejetées.

Les offres doivent refléter les besoins de la communauté dans des activités pouvant être mises en œuvre par les ONG ou les OSC. Au titre de la méthodologie basée sur la qualité en vertu d’une sélection de budget fixe, l’évaluation est axée sur l’optimisation des transferts de fonds à l’utilisateur bénéficiaire dans les limites d’un budget donné.

1. **Montant du budget et durée**

Les montants des offres doivent être compris entre 20 000 dollars USD et 37 500 dollars US pour les interventions directes dans une seule communauté, activité ou zone géographique, soit un minimum de 20 000 dollars USD et un maximum de 37.500 dollars US ; ou un montant maximal de 150.000 dollars US pour des interventions directes dans plusieurs communautés, activités ou zones géographiques au sein du même pays, tel que déclaré dans les termes de référence.

Le montant requis dans l’offre doit correspondre aux capacités administratives et de gestion financière de l’organisation. En principe, le projet ne dure pas plus de 12 mois, soit une année.

1. **PROCÉDURE DE SÉLECTION :**

Le PNUD examine les offres en cinq étapes : i) Détermination de l’éligibilité ; ii) examen technique des offres éligibles ; iii) notation et classement des offres éligibles sur la base des critères d’évaluation soulignés dans la section précédente afin d’identifier l’offre la mieux classée ; iv) éclaircissements (le cas échéant) avec l’offre la mieux classée ; et v) signature de l’Accord avec la partie responsable

1. **PROCÉDURE DE SOUMISSION**

Les candidats prennent à leur charge tous les frais relatifs à la préparation et à la soumission de l’offre.

Les candidats doivent soumettre leur offre dans une enveloppe fermée et adressée à :

* PNUD Niger, Maison des Nations Unies 428 Avenue du Fleuve Niger, BP : 11207 Niamey et déposée à la réception du PNUD ou par courrier électronique à l’adresse : [niger.procurement@undp.org](mailto:niger.procurement@undp.org) **au plus tard le 22 avril 2019.**
* **Nombre de copies : une (01) originale (01) copie**
* Les enveloppes devront porter la mention suivante « Appel à propositions projets pour la sélection de trois (03) ONG/OSC pour la mise en œuvre d’activités communautaires en vue de renforcer la consolidation de la paix et la cohésion sociale dans les régions de Tillaberi, Tahoua et Diffa ».

**Les demandes d’informations complémentaires doivent être adressées à :** [**abdoulaye.balde@undp.org**](mailto:abdoulaye.balde@undp.org)**, copie à :** [**john-paul.abosi@undp.org**](mailto:john-paul.abosi@undp.org)**;** [**mady.soro@undp.org**](mailto:mady.soro@undp.org)

Les documents suivants doivent être soumis afin que la soumission soit considérée :

1) Modèle d’offre

2) Résumé analytique du projet

3) Documentation requise dans la demande d’information

5) États financiers vérifiés des deux dernières années, notamment le rapport de gestion et les notes de bas de pages qui accompagnent les états financiers.

Une seule soumission par organisation est autorisée. Lorsque la candidature est complète et soumise, des versions révisées des documents constituant l’offre ne seront pas acceptées.

Date limite de soumission

Les offres, ainsi que les documents qui les accompagnent, doivent être soumis avant lundi **le 22 avril 2019 à 10 heures 00 GMT.**

Les candidats potentiels doivent se référer à la « Foire aux questions » se trouvant sur la page web du PNUD.

Pour toute question supplémentaire relative aux lignes directrices concernant les appels à propositions projets ou aux formulaires de candidature, veuillez envoyer un courriel à l’adresse : [**john-paul.abosi@undp.org**](mailto:john-paul.abosi@undp.org)

*Note ; le PNUD se réserve le droit de ne pas financer l’une quelconque des offres découlant du présent appel d’offres*

**Calendrier estimé de la compétition**

Vous trouverez ci-dessous un calendrier estimé relatif à ce présent appel d’offres.

01/04/2019*:* L’appel à propositions est ouvert et les documents pertinents sont mis en ligne.

22/04/2019 *:* Date limite pour la soumission des propositions par les organisations au titre du présent appel.

24/04/2019 *:* L’évaluation et la procédure de sélection ont lieu.

01/05/2019 *:* Les candidats sélectionnés sont notifiés.

**INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES IMPORTANTES**

Le PNUD met en œuvre une politique de tolérance zéro envers les pratiques interdites, notamment la fraude, la corruption, la collusion, les pratiques non déontologiques, et l’obstruction. Le PNUD est engagé dans la prévention, l’identification et le règlement de tous les actes frauduleux et les pratiques de corruption envers lui ainsi qu’envers les tierces parties impliquées dans les activités du PNUD. (Voir <http://www.undp.org/content/dam/undp/documents/about/transparencydocs/UNDP_Anti-fraud_Policy_French_FINAL.pdf> et <http://www.undp.org/content/undp/en/home/operations/procurement/protestandsanctions/> pour une description complète des politiques)

Lors de la réponse au présent appel d’offres, le PNUD exige que tous les soumissionnaires se comportent de manière professionnelle, objective et impartiale, et qu’ils considèrent en tout temps les intérêts du PNUD comme primordiaux. Les soumissionnaires doivent obligatoirement éviter les conflits avec d’autres missions ou leurs propres intérêts, et agir sans considération du travail à venir. Tous les soumissionnaires dont il est avéré qu’ils sont concernés par un conflit d’intérêt sont disqualifiés. Sans limitation du caractère général de ce qui précède, les soumissionnaires, et leurs prestataires de services agréés, sont considérés comme ayant un conflit d’intérêt avec une partie ou plus de la présente procédure de sollicitations si :

\*Ils sont ou ont été associés dans le passé avec une société ou l’un quelconque de leurs prestataires de services agréés qui ont été engagés par le PNUD pour fournir des services relatifs à la préparation de la conception, des termes de référence, de l’analyse ou de l’estimation des coûts, et d’autres documents utilisés dans cette procédure de sélection compétitive ;

\*Ils ont été impliqués dans la préparation ou la conception du programme ou du projet relatif aux services requis au titre du présent appel d’offres ; où

\*Il est avéré qu’ils sont concernés par un conflit pour toute autre raison, tel que peut l’établir le PNUD, ou à sa discrétion.

Dans le cas où tout doute se présente concernant l’interprétation de ce qui constitue potentiellement un conflit d’intérêt, les soumissionnaires doivent informer le PNUD de la situation et demander la confirmation du PNUD quant à l’existence, ou non, de ce conflit.

**ANNEXE I :**

**TERMES DE REFERENCE**

**SELECTION DE TROIS ORGANISATION DE LA SOCIETE CIVILE (DEUX NATIONALES ET UNE INTERNATIONALE) POUR RENFORCER LA CONSOLIDATION DE LA PAIX ET LE SOHESION SOCIALE DANS LES REGION DE TILLABERI, TAHOUA ET DIFFA**

1. **Contexte et Justification**

L’insécurité intérieure et transfrontalière dans certaines régions comme le Bassin du Lac Tchad (région de Diffa), le Liptako Gouma (nord Tillabéry) et la région de Tahoua, constitue un défi majeur depuis plus d’une décennie au Niger causant des réelles entraves aux efforts de développement socio-économique au Niger. La vaste étendue du pays (1 267 000 km²), sa situation géographique dans une région instable (avec sept frontières, notamment avec la Libye, l’Algérie, le Nigéria, le Mali, le Tchad), la porosité de ses frontières et les difficultés en matière d’accès et de communication le rendent vulnérable à toutes sortes de menaces (terrorisme, trafic de drogues, d’armes et traite d’êtres humains, déplacements internes et externes de la population, mouvements sociaux, tensions intercommunautaires, catastrophes naturelles…). En outre, la faible présence des Services de l’Etat dans certaines localités rend difficile l’accès aux services publics en particulier pour les jeunes et les femmes.

Les différents conflits sont : (i) les conflits intra et inter- communautaires ; (ii) les menaces sécuritaires internes et transfrontalières ; (iii) et l’instabilité dans les régions du Bassin du Lac Tchad et le Liptako Gourma.

1. La persistance des conflits intra et inters communautaires est causée en bonne partie par la forte pression sur les ressources naturelles –déjà très limitées- due à la présence accrue des réfugiés et des personnes déplacées internes. L’appui des partenaires humanitaires aux réfugiés, aux déplacés et aux ex-combattants a fini par créer un sentiment de frustration au niveau des populations hôtes pour lesquelles les besoins spécifiques ne sont pas toujours pris en compte. L’absence et la non fonctionnalité des mécanismes de prévention et de gestion des conflits communautaires ainsi que la méfiance entre FDS et communautés contribuent à détériorer la cohésion sociale.

La faiblesse combinée des capacités techniques des acteurs et d’un mécanisme fonctionnel de coordination dans le domaine de la consolidation de la paix au niveau central et local fragilise l’architecture de la paix.

1. Les menaces sécuritaires internes et transfrontalières sont récurrentes et provoquent des mouvements massifs de populations victimes, avec une pression très forte sur les ressources des ménages d’accueil. La persistance d’une telle insécurité constitue une limite a tout développent social et humain durable et inclusive dans les zones directement affectées dont les indicateurs socioéconomiques deviennent de plus en plus faibles. A cela s’ajoutent le déséquilibre dans la répartition des FSI sur le territoire national et leurs faibles capacités opérationnelles. Le déficit de coordination entre les pays dans la prise en charge de la sécurité transfrontalière, la faible implication des populations dans la gestion de la sécurité communautaire et la circulation illégale des armes illicites contribuent énormément au développement de l’extrémisme violent et de la criminalité transfrontalière.
2. L’instabilité persiste dans les régions du Bassin du Lac Tchad et le Liptako Gourma. Depuis plus d’une décennie les régions du Bassin du Lac Tchad et du Liptako Gourma sont confrontées à une situation d’insécurité et d’instabilité permanente liée au terrorisme. Cette situation résulte de plusieurs facteurs : (i) le déficit de développement structurel persistant, caractérisé par la destruction des services sociaux de base et une précarité persévérante ; (iii) la porosité des frontières favorisant la circulation illicite d’armes, le déplacement non contrôlé des personnes, une gouvernance fragilisée ne répondant pas aux aspirations et aux attentes des populations, le faible accès aux opportunités économiques.
3. **Objectifs**
4. **Objectif(s) global :**

Conduire les activités communautaires en vue de réduire les risques de conflits au sein des communautés vulnérables ciblées en(i) renforçant la paix et la cohésion sociale ; (ii) et améliorant le climat de confiance entre les différentes composantes de la communauté (agriculteurs/éleveurs, jeunes/vieux, femmes/hommes) d’une part, et entre les populations et les Forces de Défense et de Sécurité d’autre part. Ceci se fera essentiellement à travers la mise en place, le renforcement et l’opérationnalisation de mécanismes communautaires de prévention et de gestion des conflits (Comités de paix, Commission régionale Paix et Sécurité, mécanismes d’alerte précoce).

1. **Objectif(s) spécifiques :**

* Informer, éduquer et communiquer sur la culture de la paix ciblant principalement les jeunes et les femmes à travers les radios communautaires et autres canaux.
* Mener les activités en vue de réduire les frustrations à l’endroit des populations hôtes en termes d’accès aux services de base et moyens d’existence en vue d’une meilleure cohésion sociale.
* Renforcer les capacités des communautés dans le domaine de la prévention et gestion des conflits avec un accent particulier sur la participation et l’implication actives des femmes et des jeunes dans les mécanismes de consolidation de la paix.

1. **Résultats attendus**

* L’extrémisme violent et la criminalité sont réduits.
* Les ressources naturelles sont accessibles aux hommes et aux femmes de manière équitable et gérées de façon concertée, participative et inclusive.
* Les moyens de subsistance des hommes et des femmes sont diversifiés dans les zones à risques.
* Un dialogue participatif et inclusif entre communautés et entre populations et FDS est promu.

1. **Principales tâches de l’organisation à recruter**

* Proposer une offre technique avec une estimation des coûts.
* Proposer une planification des activités à réaliser.
* Réaliser et suivre les chantiers de construction des plateformes.
* Développer une matrice de gestion des risques et prévoir des mesures de mitigations ou d’atténuation des risques.
* Réaliser des sensibilisations et des sessions de formation pour les communautés en particulier les femmes et les jeunes sur les méfaits de la radicalisation, la prévention des conflits et sur la citoyenneté.
* Renforcer la coexistence pacifique entre populations hôtes, les ex-combattants et les déplacées est renforcée dans les communes ciblées.
* Réaliser des séances de sensibilisations et des activités de masses (socio-culturelles) à l’endroit des populations hôtes, réfugiés et déplacés internes et FDS pour une meilleur coexistence pacifique.
* Renforcer la cohésion sociale et la consolidation de la paix dans les communes ciblées
* Assurer le suivi régulier des activités sur le terrain et reporter régulièrement sur la progression vers l’atteinte des résultats.
* Proposer une stratégie de sortie pour la durabilité des interventions.
* Produire trimestriellement le rapport sur l’atteinte des résultats.

1. **Principales tâches du PNUD**

* Mettre à la disposition de la structure recrutée les moyens financiers pour mettre en œuvre le projet
* Mettre à la disposition de la structure recrutée les équipements solaires à installer.
* Faire le suivi de la mise en œuvre du projet.

1. **Délais d’exécution**

Le délai de mise en œuvre du projet est d’environ 08 mois. Les résultats prévus ci-dessus sont attendus au plus tard en fin Novembre 2019.

1. **Modalité de sélection**
   1. **Coût de l’action**

* Environ 150.000 USD (voir détails au point V.c dans le document principal de l’appel à proposition ci-dessus,)
  1. **Présentation des offres technique et financière**

Voir point VII dans le document principal de l’appel à proposition ci-dessus

Les formulaires/modèles à utiliser dans la soumission des offres sont fournis à titre d’exemple dans les annexes III et IV ci-dessous.

1. **Modalités de décaissement**

Le décaissement se fera en trois tranches et chaque tranche correspondra à de(s) résultat(s) déterminés et facilement évaluables.

* 1ère tranche : 40% à la signature de l’accord de subvention
* 2ème tranche : 35% à la soumission du premier rapport
* 3ème tranche : 25% à la soumission du 3ème rapport (rapport final correspondant à la fin des activités).

Il faut noter que le soumissionnaire préfinancera la dernière tranche des activités de l’ordre de 25%) pour se faire rembourser à l’approbation des rapports financiers et narratifs. Le PNUD se réserve le droit de renégocier cette modalité de décaissement avec l’OSC sélectionnée à la signature du contrat.

Les offres seront déposées sous plis fermés indiquant « **Renforcement de la Paix et de la Sécurité au Niger** » à l’adresse indiquée ci-dessus.

1. **Critères d’éligibilité de l’OSC**

* Avoir une expérience pertinente dans le domaine de la consolidation de la pais et de la cohésion sociale.
* Disposer d’une structure organisationnelle et institutionnelle capable de mener les activités proposées et de gérer les fonds y afférant.
* Disposer d’une bonne expérience en matière de mise en œuvre des initiatives d’encadrement des associations de base
* Disposer d’une expérience dans le domaine de renforcement des capacités de FDS, des femmes, les jeunes et l’encadrement des associations féminines et des jeunes.
* Avoir une connaissance des procédures du PNUD et une expérience dans la mise en œuvre des activités de terrain du PNUD ou d’une autre agence des Nations Unies sera un avantage.

**Annexe II**

**SECTION 1 : EXPERTISE DE LA SOCIETE/ORGANISATION**

**Formulaire de soumission technique**

**FORMAT DE PRESENTATION DE LA SOUMISSION TECHNIQUE INSEREZ LE TITRE DES SERVICES**

###### Remarque : les soumissions techniques qui ne respecteront pas le présent format de présentation pourront être

***rejetées. La soumission financière doit être incluse dans une enveloppe séparée.***

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom de l’organisation/la société soumissionnaire :** |  |
| **Pays d’immatriculation :** |  |
| **Nom de la personne à contacter au titre de la présente soumission :** |  |
| **Adresse :** |  |
| **Téléphone/fax :** |  |
| **Courrier électronique :** |  |

*Cette section doit expliquer de manière exhaustive les ressources du soumissionnaire s’agissant du personnel et des installations nécessaires à la satisfaction des exigences. L’intégralité du contenu de la présente section peut être modifié ou développé en fonction des critères d’évaluation indiqués dans la RFP.*

1.1 Brève description du soumissionnaire en tant qu’entité. Fournissez une brève description de l’organisation/de la société soumissionnaire, ses mandats légaux/activités commerciales autorisées, l’année et le pays de constitution, les types d’activités et le budget annuel approximatif, etc. Mentionnez sa réputation, tout antécédent en matière de contentieux et d’arbitrage auquel l’organisation/la société a été

mêlée et qui pourrait compromettre ou affecter la fourniture des services, en indiquant l’état/le résultat

desdits contentieux/arbitrages.

1.2. Capacité financière. Fournissez les états financiers vérifiés les plus récents (état des résultats et bilan) dûment certifiés par un expert-comptable, ainsi que la certification de leur réception par l’administration

fiscale du gouvernement. Incluez toute cote de crédit, notation professionnelle, etc.

1.3. Réalisations et expérience. Fournissez les informations suivantes concernant votre expérience au cours

des cinq (5) dernières années qui est liée ou utile à celle que le présent contrat requiert.

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Nom du** | **Client** | **Valeur du** | **Période** | **Types** | **Etat ou date** | **Coordonnées des** |
| **projet** |  | **contrat** | **d’activité** | **d’activités** | **d’achèvement** | **références (nom,** |
|  |  |  |  | **entreprises** |  | **téléphone,** |
|  |  |  |  |  |  | **courrier** |
|  |  |  |  |  |  | **électronique)** |
|  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |

2.1. Approche des services/travaux requis. Veuillez fournir une description détaillée de la méthodologie

selon laquelle l’organisation/la société se conformera aux TOR du projet, en gardant à l’esprit leur adéquation nécessaire aux conditions locales et à l’environnement du projet.

*La présente section doit démontrer la prise en compte par le soumissionnaire des TOR en identifiant les différents composants proposés, en répondant aux exigences, telles qu’indiquées, point par point, en fournissant une description détaillée des modalités d’exécution essentielles proposées, et en démontrant comment la méthodologie proposée respecte ou dépasse les exigences.*

**SECTION 2 – APPROCHE ET PLAN D’EXECUTION**

* 1. Mécanismes de vérification en matière d’assurance de la qualité technique. La méthodologie doit également inclure des informations sur les mécanismes de vérification interne du soumissionnaire en matière d’assurance de la qualité technique.
  2. Calendriers d’exécution. Le soumissionnaire doit fournir un diagramme de Gantt ou un échéancier de projet indiquant le déroulement détaillé des activités qui seront entreprises et leur chronologie respective.
  3. Sous-traitance. Indiquez si des travaux seront sous-traités, à qui, quel pourcentage des travaux est concerné, les raisons sous-jacentes et les rôles des sous-traitants proposés. Une attention particulière doit être accordée à la description précise du rôle de chaque entité et de la manière dont tous les intervenants fonctionneront en tant qu’équipe.
  4. Risques / mesures d’atténuation. Veuillez décrire les risques potentiels qui sont liés à la mise en œuvre du présent projet et qui peuvent avoir un effet sur l’obtention et la réalisation en temps voulu des résultats attendus, ainsi que sur leur qualité. Décrivez les mesures qui seront mises en place pour atténuer ces risques.
  5. Informations et contrôle. Veuillez fournir une brève description des mécanismes proposés au titre du présent projet pour informer le PNUD et les partenaires, y compris un calendrier de présentation de rapports.
  6. Stratégie de lutte contre la corruption. Définissez la stratégie de lutte contre la corruption qui sera appliquée dans le cadre du présent projet pour empêcher le détournement de fonds. Décrivez les contrôles financiers qui seront mis en place.

2.8. Partenariats. Expliquez tout partenariat avec des organisations locales, internationales ou autres qui est prévu pour la réalisation du projet. Une attention particulière doit être accordée à la description précise du rôle de chaque entité et de la manière dont tous les intervenants fonctionneront en tant qu’équipe. Nous vous incitons à fournir des lettres d’engagement émanant des partenaires et à indiquer si certains ou tous ont déjà travaillé ensemble de manière satisfaisante dans le cadre de projets antérieurs.

* 1. Déclaration d’information complète. Ceci a pour objet d’indiquer tout conflit d’intérêts potentiel, conformément à la définition correspondante figurant dans la section 4 du présent document, le cas échéant.
  2. Autre. Toute autre observation ou information concernant l’approche et la méthodologie qui seront adoptées au titre du projet.

***SECTION 3 : PERSONNEL***

* 1. Structure de direction. Décrivez la méthode de direction générale en ce qui concerne la planification et la mise en œuvre de cette activité. Incluez un organigramme au titre de la gestion du projet décrivant les relations des postes et fonctions clés.
  2. Répartition des heures du personnel. Fournissez un tableau décrivant les activités de chaque membre du personnel et la durée de sa participation. (Remarque : ce tableau est essentiel et aucun remplacement des membres du personnel ne sera toléré une fois le contrat attribué, sauf dans des circonstances extrêmes et avec l’approbation écrite du PNUD. Si un tel remplacement est inévitable, il ne pourra se faire qu’avec une personne qui, de l’avis du chef de projet du PNUD, sera au moins aussi expérimentée que la personne remplacée et uniquement avec l’approbation du PNUD. Aucune augmentation des coûts ne sera prise en compte du fait d’un remplacement.)
  3. Qualifications du personnel clé. Fournissez les CV des membres du personnel clé (chef d’équipe, personnel de direction et d’encadrement) qui participeront à la réalisation du présent projet. Les CV doivent démontrer les qualifications des intéressés dans des domaines utiles au contenu des services. Veuillez utiliser le format de présentation ci-dessous :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Nom :** | |  | |
| **Fonctions dans le cadre du contrat :** | |  | |
| **Nationalité :** | |  | |
| **Coordonnées :** | |  | |
| **Pays d’acquisition de l’expérience professionnelle :** | |  | |
| **Connaissances linguistiques :** | |  | |
| **Formation et autres qualifications :** | |  | |
| **Résumé de l’expérience :** | | | |
| **Expérience utile (à partir de la plus récente) :** | | | |
| **Période : du au** | **Nom de l’activité/du projet/de l’organisation de financement** | | **Fonctions et activités entreprises/description du rôle effectif :** |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| *Par ex., de juin 2004 à janvier 2005* |  |  |
| *Etc.* |  |  |
| *Etc.* |  |  |
| **Référence n° 1 (au minimum 3) :** | *Nom Fonctions Organisation*  *Coordonnées : adresse, téléphone, courrier électronique, etc.* | |
| **Référence n° 2** | *Nom Fonctions Organisation*  *Coordonnées : adresse, téléphone, courrier électronique, etc.* | |
| **Référence n° 3** | *Nom Fonctions Organisation*  *Coordonnées : adresse, téléphone, courrier électronique, etc.* | |
| **Déclaration :**  Je confirme mon intention d’exercer les fonctions indiquées et ma disponibilité actuelle pour les assumer pour la durée du contrat envisagé. J’ai conscience que toute déclaration volontairement inexacte de ma part peut entraîner mon élimination avant ou pendant mon engagement.  Signature du chef/membre de l’équipe Date de  signature | | |

# Annexe III.

**Formulaire de soumission financière5**

#### Le soumissionnaire doit fournir la soumission financière dans une enveloppe séparée du reste de la RFP, de la manière indiquée dans les instructions destinées aux soumissionnaires.

La soumission financière doit contenir la composition détaillée des coûts. Fournissez des chiffres séparés pour chaque regroupement ou catégorie fonctionnel.

Toute estimation de frais remboursables, tels que les déplacements et les débours, doit être indiquée séparément.

Si la fourniture des services inclut du matériel, le barème de prix doit contenir des chiffres tant pour son achat que pour sa location. Le PNUD se réserve la possibilité de louer ou d’acheter purement et simplement le matériel par l’intermédiaire du prestataire.

Le format de présentation indiqué dans les pages qui suivent est proposé à titre de guide pour l’établissement de la soumission financière. Ce format de présentation inclut des dépenses spécifiques qui ne sont pas nécessairement requises ou applicables mais qui sont indiquées à titre d’exemples.

1. **Composition des coûts par produit livrable\* (indicatif)**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| SN | Produits livrables  *[énumérez-les tels qu’ils figurent dans les TOR]* | Pourcentage du prix total | Prix  (forfaitaire, tout compris) |
| 1 | Produit livrable 1 | [Le PNUD doit indiquer le pourcentage (importante relative) de chaque produit livrable par rapport au prix total aux fins du paiement, conformément aux TOR] |  |
| 2 | Produit livrable 2 |  |  |
| 3 | …. |  |  |
|  | Total | 100 % | FCFA |

*5 Le contenu du présent formulaire ne peut faire l’objet d’aucune suppression ou modification. Toute suppression ou modification du contenu du présent formulaire pourra entraîner le rejet de la soumission.*

*\* Base des tranches de paiement.*

1. **Compositions des coûts par élément de coût : (indicatif)**

#### Les soumissionnaires doivent fournir la composition des coûts au titre des prix indiqués ci-dessus pour chaque produit livrable à l’aide du format de présentation qui suit. Le PNUD utilisera la composition des coûts dans le cadre de l’évaluation du caractère raisonnable du prix, ainsi que pour le calcul du prix si les parties conviennent d’ajouter de nouveaux produits livrables au contenu des services.

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Description de l’activité | Rémunération par unité de temps (par ex., jour, mois, etc.) | Période totale d’engagement | Nombre d’employés | Tarif total pour la période |
| **I. Services fournis par le personnel** |  |  |  |  |
| 1. Services du bureau principal |  |  |  |  |
| a. Expertise 1 |  |  |  |  |
| b. Expertise 2 |  |  |  |  |
| 2. Services des bureaux locaux |  |  |  |  |
| a. Expertise 1 |  |  |  |  |
| b. Expertise 2 |  |  |  |  |
| 3. Services fournis de l’étranger |  |  |  |  |
| a. Expertise 1 |  |  |  |  |
| b. Expertise 2 |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
| **II. Frais** |  |  |  |  |
| 1. Frais de  déplacement |  |  |  |  |
| 2. Indemnité  journalière |  |  |  |  |
| 3. Communications |  |  |  |  |
| 4. Reproduction |  |  |  |  |
| 5. Location de  matériel |  |  |  |  |
| 6. Autres |  |  |  |  |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **III. Autres coûts connexes** |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |